

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 42 (2005)

Heft: 1629

Rubrik: Jura bernois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Le centre de la périphérie»

**Après les vallons et les cités industrielles des montagnes jurassiennes, voici Bienne.
Avec La Neuveville et le Seeland, la ville bilingue ébauche une région d'avenir.**

Biennne voulait devenir un canton. Après la défaite de Napoléon, le Congrès de Vienne en 1815, redessine l'Europe. Chacun cherche à gagner terres et influence. La ville joue son va-tout, mais elle échoue. Il fallait bien une contrepartie pour Berne qui venait de perdre d'un seul coup Vaud et l'Argovie. Bienne passe en mains bernoises. Elle quitte ainsi à contrecœur le giron de l'Evêché de Bâle où elle jouissait d'une certaine autonomie et découvre les rancœurs et les jalousesies des populations voisines échaudées par les servitudes exercées jusque-là par la ville.

A la jonction des vallons et des lacs

Hans Stöckli, le maire socialiste, gribouille sur une feuille blanche la géographie inconfortable de la capitale de l'horlogerie suisse. Au nord se dresse le Jura et au sud s'étale le Seeland. Bienne, au milieu, fait le joint, située toutefois à la banlieue des deux régions.

Le chef-lieu revendique son statut de centre urbain et industriel de cinquante mille habitants, aussi peuplé que les trois districts jurassiens. Il draine hommes et ressources malgré le rejet affiché ici et là par les habitants des montagnes et des lacs. Un graffiti sous un pont de chemin de fer à Saint-Imier redoute un Jura bernois «Biel-lingue».

Qu'importe, les entreprises exploitent ce portail routier et ferroviaire vers le Plateau et le Léman. Tandis qu'une carrière s'épanouit davantage le long de ses canaux que dans les vallons et les champs qui l'entourent. Hans Stöckli comprend les réticences, mais fustige la fermeture. C'est pourquoi, depuis son premier mandat en 1990, il a transformé le détachement de la ville à l'égard de la question jurassienne en neutralité active pour développer contacts et réseaux. Il exporte depuis la même politique en direction du Seeland.

Le salut des Francophones

Bienne parle français depuis le XIX^e siècle. En 1990, elle compte déjà un francophone pour quatre Alémaniques. Les dernières statistiques affichent le double, quatre pour six. Le français investit également la périphérie. A Nidau,

commune presque exclusivement alémanique il y a vingt ans, un résidant sur cinq est désormais francophone. Le bilinguisme, revendiqué et labelisé, tient lieu de dogme culturel, sinon politique.

Le Rapport Widmer paru en 1991, qui envisageait une réunification, émeut encore Hans Stöckli. Le déménagement du Jura sud aurait compromis la coexistence entre Francophones et Alémaniques de la ville. Le statut particulier accordé aux trois districts restés bernois, accompagné de dispositions spécifiques pour la ville de Bienne, dissipe aujourd'hui toutes les craintes car il verrouille le bilinguisme. Même si de temps en temps la paix des langues vacille. Notamment quand la rigueur budgétaire affecte exclusivement la rédaction francophone de la chaîne de radio locale bilingue Canal 3.

Le déclin des montagnes

Le séparatisme, toujours discret à Bienne, n'est pas une sinécure pour les francophones. Ni la promesse d'un avenir meilleur. Bien au contraire. Le déclin menace. Les institutions inventées par et pour le Jura bernois se meuvent. La Fondation Bellelay, vouée à la gloire du terroir, sombre dans la faillite. La dissolution du Service social du Jura bernois oblige les communes à se rassembler pour se répartir les tâches qui étaient centralisées auparavant. Les grands projets s'arrêtent au seuil des trois districts. La Transjurane traîne des pieds. Le maire de Bienne regrette le réflexe minoritaire au nom de la diversité jurassienne. Il n'y a rien de pire que de se retrancher derrière le Taubenloch (les Gorges de la Suze) ou de manifester sa frustration sur la Place fédérale, au risque de s'aliéner des députés agacés.

Des communes à la place des cantons

A La Neuveville, Pierre-Alain Berberat, conseiller municipal du parti socialiste du Jura

bernois - rival historique du parti socialiste autonome de Maxime Zuber -, avoue son désenchantement à l'égard de la question jurassienne. La réalité quotidienne le rapproche plutôt de Neuchâtel ou de Bienne. Le bourg vit paisiblement coincé entre lac et Chasseral. Un peu de neige exile Saint-Imier au bout du monde. Moutier campe aux portes de Delémont. Alors que le Plateau s'ouvre tout grand à quelques kilomètres. La réunification le laisse songeur : même élargi, le canton du Jura souffrira de sa petite taille, d'axes routiers défaillants et de sa position marginale ainsi que de l'absence d'une locomotive urbaine. Il imagine plutôt des regroupements et des réseaux d'intérêts entre collectivités proches. A long terme - qui sait ? - l'emprise des cantons pourrait s'affaiblir à l'avantage des communes.

Proximité et coopération répondent davantage aux problèmes actuels du Jura que la réunification à tout prix. Voilà pourquoi Hans Stöckli épouse volontiers le paradoxe «d'un centre à la périphérie». Bienne rayonne au cœur d'un territoire au périmètre souple. Il contourne le lac, s'avance jusqu'à Lyss et remonte la Suze jusqu'à Sonceboz. Si la réforme administrative en cours semble négliger le phénomène, la révision de l'organisation judiciaire du canton de Berne et le projet de nouvelle politique des agglomérations associent Bienne, le Seeland et le Jura bernois, à l'image de la Conférence régionale des transports (CRT).

Avec le renouveau de la ville, exaltée par Expo.02 et les succès planétaires de Swatch Group, ainsi que des finances assainies, la baisse du chômage et la création de trois mille places de travail, le maire de Bienne aspire à une communauté de liens et d'échanges. Elle s'amorce déjà, malgré les frontières, la méfiance réciproque et les veto politiques. Un rêve contemporain, à la mesure de la tentative échouée en 1815.

md



La place du Ring à Bienne